Union Française des Associations de Combattants
et de Victimes de Guerre
Reconnue d'Utilité Publique par Ordonnance n° 45.1181 du 14 Mai 1945

N/Réf : JLC/AC 99/26

MESSAGE de l'UFAC du 11 NOVEMBRE 2026

L'UFAC souhaite que ce message soit lu par une jeune fille ou un jeune garçon. Il appartient à toute instance éducative ou associative d'expliquer préalablement à la future lectrice ou au futur lecteur la teneur profonde de ce message.

Aujourd'hui, 11 novembre, jour anniversaire de l'armistice mettant fin à la guerre de 1914-1918, la République française célèbre la commémoration de la Victoire et de la Paix, rendant hommage, autour des monuments ou des stèles commémoratives, à tous les morts pour la France, et à toutes les victimes civiles et militaires.

La Première Guerre mondiale qualifiée de "grande", alors que rien de ce qui est porteur de haine et de division ne peut être grand, devait être la "der des der" ; mais elle ne fut pas la dernière, comme tous l'avaient espéré.

Ainsi, de nos jours, au mépris des enseignements du passé, le retour des conflits de haute intensité avec le réveil des empires, le fanatisme religieux, le terrorisme, les cyberattaques, la manipulation de l'information, la prise en otage des populations civiles, nous rappellent que la Paix et la Liberté ne sont jamais acquises. L'ordre mondial, né en 1945, est menacé par ceux qui voudraient que la force prime sur le droit.

L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) s'oppose au recours à la guerre pour le règlement des différends internationaux et défend résolument le droit de chaque être humain à la Paix.

Elle fait sienne ces mots de René Cassin, un des pères fondateurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme et prix Nobel de la Paix : **"L'heure est venue de proclamer que, pour l'organisation de la paix et la dignité de l'homme, chacun de nous doit travailler et lutter jusqu'au bout."**

Restons vigilants, afin que le Droit prime sur la force.

Vive la République !

Vive la France !

o=§=o

2, rue Jean-Baptiste Pigalle - 75009 PARIS
N° Siren : 784 411 241 - Tél. 01 48 74 58 83 – Email : ass.ufac@orange.fr – Site internet : www.ufac.eu